DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260126-2026_011B-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 26 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 janvier à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 20 janvier 2026 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-ET-UN en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M Jacques RICHARD, Maire.

Présents : M Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Pascal COUMAILLEAU, Mme Anne Laure DUVAL, M Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL-RENAULT, M Emmanuel PERAN, Mme Marie-Annick BRUEZIERE, M Jean-Paul BERJOT, M Claude GENDRON, M. Michel RAVAILLER, Mme Liliane DUPONT, M Eric LEMONNIER, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M Alain VASNIER, Mme Anne-Sophie BLOT, Mme Manuela PINEL, Mme Sandrine METIER, Mme Carole HAMON, Mme Valérie BROSSE, M Jean Robert PAGES formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-six,
Ont donné procuration : Mme Pascale VITRE donne pouvoir à Mme MASSON, M Charles GUINEZ donne pouvoir à M PAGES.
Absent/excusé : Mme Virginie DUMONT, Mme Camille BOSSARD, M Pascal MAUDET-CARRION.
Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : Mme MASSON

***

Délibération 2026-011 – Décision du Maire – DIA

Le Conseil municipal est informé des décisions prises par Monsieur le Maire, dans le cadre de sa délégation qu'il lui a été donné le 26 mai 2020 :

Date de la DIA	Adresse du bien	Descriptif	Surface (m^2)	Décision
15/12/2025	4, résidence le Clos Breton ZB-144	Maison d'habitation	475 m²	Renonciation
15/12/2025	Thorial AA-128	Terrain à bâtir	259 m²	Renonciation
18/12/2025	11, rue de Rennes AD-242	Maison d'habitation	172 m²	Renonciation
18/12/2025	2, rue Jean Huet AD-221, 223	Maison d'habitation	3149+400 m²	Renonciation
17/12/2025	3, rue de la Douellière	Maison d'habitation	742 m²	Renonciation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, décide de :
. **PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

Le Secrétaire de séance
Mme Josette MASSON

Le Maire
M Jacques RICHARD